Conseils de Quartier
www.mairie-acheres.fr

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER DE LA GARE
JEUDI 30 NOVEMBRE 2023

- **Les concertations locales en cours**

Un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques pour produire de l'énergie renouvelable sur des parcelles cadastrées de la Grande-Arche non constructives selon le PLUi en vigueur est à l'étude. Ces parcelles pourraient être éligibles, par la loi APÉR du 10.03.2023. De fait, ce projet ferait d'Achères un nouvel exemple d'innovation en matière d'énergies vertueuses s'inscrivant dans la volonté d'accélérer l'indépendance énergétique de la France et de l'Europe par des solutions alternatives aux importations.

Si le projet était retenu, la Ville pourrait obtenir une étude de conception et une installation en seulement 5 ans pour une durée d'environ 20 ans. Au-delà de cette période, si la Ville décidait de stopper cette production génératrice de profits, l'espace serait rendu libre à tout autre usage .

Vous retrouverez l'ensemble du dossier et pourrez poser vos questions afin d'obtenir des renseignements sur le site de la ville.

Le 1er décembre à l'espace Boris-Vian, le projet de passage de la ville en zone 30 km/h ainsi que l'aménagement de la voirie en piste cyclable seront présentés. Relier les écoles et les gares avec l'installation de boxes à vélos sécurisés est une priorité.

La CU GPS&O présentera également l'offre de mise à disposition en libre service de trottinettes et de vélos électriques sur des emplacements délimités dans la ville. Une consultation sur le sujet est encore disponible sur l'application *Achères et Vous.*

- **Informations en partage**

Une campagne de recensement débutera mi-janvier et sera assurée par 4 agents municipaux assermentés munis de leurs cartes officielles. Cela concerne environ 800 personnes prévenues au préalable par des flyers déposées dans leurs boîtes aux lettres.

Une réunion avec les différents opérateurs de téléphonie aura lieu le 20 décembre afin d'échanger en direct et avec franchise sur les problèmes récurrents.
Pour rappel, une adresse mail a été créée pour centraliser vos requêtes avec vos coordonnées afin que nous puissions les relayer : fibre@mairie-acheres78.fr

L' accueil de la mairie à fait peau neuve et a rouvert après les émeutes du début de l'été.
La rénovation de la salle des Mariages a débuté et espérons pouvoir vous y accueillir de nouveau très vite.

Une sensibilisation aux recyclages des déchets en habitat collectif a été faite avec certains gardiens et l'association Integraterre. Des flyers vont de nouveau être distribués dans les boîtes aux lettres .

Les atouts
des conseils de quartier

Achères

- Une cohésion sociale améliorée
- Un ancrage des projets municipaux dans la durée
- Un processus de décisions accéléré et conforté
- Une qualité de l'action publique améliorée
- Un exercice de la démocratie renouvelé
- Une éco-citoyenneté favorisée

Les visites des 2 centres de tri AZALYS et CYRÈNE remportent un vif intérêt, une nouvelle date vous sera proposée très rapidement.

La distribution des Pass Local Seniors destinés aux Achérois âgés de 65 ans et plus, retraités et imposables s'effectuera à partir du 11 Janvier 2024 à la résidence Pompidou, n'oubliez pas votre carte d'identité et autres documents nécessaires à cette attribution.

- **Les Olympiades Culturelles**

Votre Quartier a gagné le challenge. Toutes nos félicitations !
Les récompenses sont en cours : les jeunes élus iront à Paris voir le spectacle musical *Alice au Pays des Merveilles*, d'autres iront au Sax voir le spectacle *3D*, sans oublier les adultes, réalisateurs du projet.

- **Les festivités**

Le plan Vigipirate au niveau maximum nous a contraints à revoir notre programmation.
Les supports de la ville s'en sont faits le relais afin de continuer à participer à des moments festifs innovants.
Les associations sont aussi obligées de prendre des mesures de sécurité drastiques pour poursuivre leurs actions.

Bien sûr, le Sax et le Pandora vous ont préparé des sélections de choix.

- **Parole aux habitants**

La Villa Natura nous explique que des panneaux de parements en façade sont à remplacer....

Lors de notre dernière réunion, la venue de Jacques Tanguy, délégué au tri, nous a permis d'envisager la pose d'un bac à cartons pour neutraliser la possibilité de déposer sans surveillance. Il est à signaler que des verbalisations pour dépôts sauvages vont être réalisées.

Les travaux de la brasserie avancent bien, nous serons attentifs au fonctionnement de son ouverture.

Le grand parking va faire un affichage plus visible car il est ouvert tous les jours tandis que l'accès y semble confidentiel, un tarif spécial riverains attractif a été obtenu, les modalités vont vous être renseignées.

La fermeture en fin de semaine du parking de la clinique engorge une rue trop étroite pour supporter deux sens de circulation et un stationnement.

Les questions précises sur la périodicité du trafic des RER ont été prises en compte .

Les problèmes de chauffage des gymnases ont été pris en compte et sont en cours de traitement.

La résidence senior Domitys va ouvrir mi-janvier. Nous y tiendrons notre prochaine réunion, une façon de rentrer en contact avec les riverains du quartier le jeudi 25 janvier 2024.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d' année !

Evelyne Beaudichon
Martin Dessaignes

Les atouts
des conseils de quartier

• Une cohésion sociale améliorée

• Un ancrage des projets municipaux dans la durée

• Un processus de décisions accéléré et conforté

• Une qualité de l'action publique améliorée

• Un exercice de la démocratie renouvelé

• Une éco-citoyenneté favorisée